



16 870 habitants
3^e ville d'Indre-et-Loire - 1^e couronne tourangelle

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE **Direction des Finances- Marchés Publics**

AVIS DE MARCHÉ 10-138621

SERVICES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Ville de Saint-Cyr-sur-Loire, Centre Communal d'Action Sociale Parc de la Perraudière B.P. 139, Contact :
Direction des Finances-Marchés Publics, à l'attention de Mme Claudine Berthelot, F-37541 Saint-Cyr-sur-Loire.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Fourniture et livraison de repas en liaison froide -portage de repas à domicile.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°17.

II.1) DESCRIPTION

Lieu principal de prestation : Saint-Cyr-sur-Loire, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

Sans objet

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour des personnes adultes vivant à leur domicile connaissant des difficultés d'autonomie permanentes ou occasionnelles.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

55320000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

A compter du : 1er janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2011.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Pas de retenue de garantie.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Inscription au budget du CCAS, chapitre 011, article 611. Paiement par mandat administratif, suivi d'un virement effectué par la trésorerie municipale.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : copie du jugement en cas de redressement judiciaires.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chiffres d'affaire des trois derniers exercices.- lettre de candidature (DC 4)
- copie de jugement en cas de redressement judiciaire
- déclaration du candidat (DC5)

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

- déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales ou l'état annuel (DC 7)
- attestation contre le travail clandestin (DC6)
- attestation relative à l'emploi des travailleurs handicapés,
- assurance responsabilité civile.

III.2.3) **Capacité technique :**

- Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : références dans le domaine de la prestation, moyens humains et techniques dans le domaine de la prestation, fourniture de l'attestation d'agrément sanitaire du site de fabrication des repas
- copie du dernier rapport des Services vétérinaires (à fournir impérativement)
 - le rapport du prestataire expliquant comment il a éventuellement remédié aux recommandations des services vétérinaires.

III.2.4) **Marchés réservés :**

Non.

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**

Non.

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure :**

Ouverte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique de la prestation. Pondération : 40 points.
2. prix de la prestation. Pondération : 20 points.

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée :**

Non.

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

ccas-2010-1.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Non.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**

Documents payants : non.

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

- 3 septembre 2010 - 12:00.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Le dossier de consultation sera obtenu auprès de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire-Direction des Finances-Marchés publics (Tél : 02.47.42.80.52). Il sera remis gratuitement aux entreprises qui en font la demande soit par fax (02.47.42.80.59.) soit par courrier adressé à la direction des Finances-Marchés Publics-B.P. 139, 37541 Saint-Cyr-sur-Loire.

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté contenant une enveloppe également cachetée.- l'enveloppe extérieure devra porter la mention: " fourniture et livraison de repas en liaison froide - portage repas a domicile - ne pas ouvrir "- l'enveloppe intérieure portent le nom du candidat ainsi que respectivement les mentions : "Candidature et offre pour fourniture et livraison de repas en liaison froide - portage repas a domicile "- ouvrir en Commission".L'Enveloppe intérieure contient les justificatifs visés aux articles 44 et 45 du Code des marchés publics ainsi qu'au règlement de la consultation, et l'offre (acte .d'engagement ainsi que le C.C.P)

Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante :Mairie de Saint-Cyr-Sur-Loire,Direction des Finances-Marchés Publics

Ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à la même adresse par pli recommandé avec avis de réception postal.

Remise des plis par voie électronique : conformément aux dispositions de l'article 56-2 du Code des marchés publics, la personne publique accepte la transmission des candidatures et des offres par voie électronique à l'adresse suivante : achatpublic.com .Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

La personne publique rappelle que les candidats peuvent envoyer, d'une part, la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres et, d'autre part, leur envoi sur un support papier ou support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents établie selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue au pouvoir adjudicateur dans le délai prescrit pour le dépôt des plis.. Les soumissionnaires s'assureront avant la constitution de leur pli que les fichiers transmis ne comportent pas de virus et devront être traités préalablement par le soumissionnaire par un anti-virus. La réception de tout fichier contenant un virus entraîne l'irrecevabilité du pli et celui-ci sera considéré comme n'ayant pas été reçu. Le soumissionnaire en sera averti.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 29 juin 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, F-45057 Orléans. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Tél. 02 38 77 59 00. Fax 02 38 53 85 16.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, F-45057 Orléans. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Tél. 02 38 77 59 00. Fax 02 38 53 85 16.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

29 juin 2010.